Lionel GALAND

EXEMPLES BERBERES

DE LA VARIATION D'ACTANCE

EXEMPLES BERBERES DE LA VARIATION D'ACTANCE

1. On n'observe en berbère que des manifestations limitées du phénomène de la variation d'actance, qui montre que, dans une proposition, la construction des actants peut dépendre de leur nature ou de la forme du verbe. Je donnerai deux exemples de cette variation: le premier, panberbère, concerne l'ordre des actants; le second, connu seulement de certains parlers, intéresse l'actant qu'on peut désigner sans trop de risques, en berbère comme en français, comme l'objet du verbe.

2. L'ordre des actants:

2.1. Presque toutes les phrases citées dans cette section sont empruntées au chleuh, langue du Sud marocain, mais les analyses qui les accompagnent pourraient être étendues, sauf indication contraire, à l'ensemble du monde berbère. Avant d'aborder le problème de la variation d'actance, il est nécessaire de montrer comment se présente l'énoncé verbal de base², dans lequel aucun nominal ne bénéficie d'une mise en relief particulière. La phrase suivante, un peu artificielle sans doute, mais correcte, réunit quatre actants ou circonstants³: (1)tiwi-d twaYa sksu i^unbgi g dzlaft "elle-porta vers-ici négresse couscous à hôte dans plat" = "la négresse apporta le couscous à l'hôte dans un plat".

La particule d'orientation <u>d</u> "vers-ici" fait partie du groupe verbal. A première vue l'énoncé pourrait faire considérer le berbère comme une langue du type VSO: verbe <u>tiwi(-d)</u>, sujet <u>twaYa</u>, objet <u>sksu</u>. Sans m'arrêter au caractère hybride de la formule VSO, qui juxtapose une classe et deux fonctions, je rappellerai que l'apparence est ici trompeuse (Galand 1964) et que <u>twaYa</u> ne doit pas être confondu avec le sujet

du verbe. Le seul sujet possible est l'indice de personne obligatoirement présent dans la forme verbale, en l'occurrence t- dans tiwi, marque de la 3e personne du singulier féminin, et twaYa ne peut être qu'une expansion de l'indice, à laquelle j'ai donné le nom de complément explicatif. Je ne sais si l'on pourrait appliquer cette analyse à d'autres langues dans lesquelles le verbe comporte nécessairement un indice de personne, mais la chance veut qu'en berbère elle soit garantie par les signifiants: le complément explicatif apparaît en effet à "l'état d'annexion", forme que prend le nom dans certains cas et, en particulier, quand il complète un autre nominal; ici twaYa est l'état d'annexion, distinct de "l'état libre" tawaYa. Au jourd'hui le complément de nom est plus couramment introduit par la préposition n "de", mais certains syntagmes dépourvus de la préposition se maintiennent: à côté de tigMi n twaYa "la maison de la négresse", on trouve ainsi u-tmazirt "fils (de) pays" = "homme du pays", yat-twaYa "une (de) négresse" = "une négresse"; ce dernier exemple montre que le nominal complété et le nom complément peuvent avoir le même référent, ce qui est précisément le cas de l'indice de personne et de son complément explicatif: t-... twa Ya "elle ... (à savoir / consistant en) négresse". La suppression de twaYa, simple complément, ne nuit en rien à la correction grammaticale et, si la situation d'énonciation le permet, la phrase (1) peut être réduite à tiwi-d sksu etc. "elle a apporté le coucous".

Le syntagme <u>i^unbgi</u> "à l'hôte" appelle également une observation préliminaire. On peut en effet retracer la genèse de cette expression du bénéficiaire. La préposition <u>i</u> "à", qui s'oppose aux autres prépositions par sa forme vocalique et par diverses particularités de fonctionnement, n'est autre à mes yeux que le pronom support de détermination

<u>i</u> "un (de..., qui/que...)", "ce(lui de..., qui/que...)", bien attesté comme tel dans divers emplois, mais devenu ici préposition (Galand 1966, 1969, 1974). Un mot-à-mot étymologique de l'énoncé (l) pourrait donc être "elle-porta vers-ici négresse couscous celui (d') hôte", mais ne correspondrait plus à la réalité actuelle puisque le nom régime de <u>i</u> est passé du "génitif" au "datif", si l'on accepte cette terminologie un peu abusive. Je conserve à ce nom la vieille appellation de "complément indirect", qui permet de le distinguer des autres compléments prépositionnels.

2.2. J'en arrive à l'ordre des termes et à la variation d'actance. Le complément explicatif, quand il est présent, suit toujours le verbe et précède les autres noms compléments. Par contre, la position relative des compléments direct et indirect est moins régulière. Dans la phrase (1), le complément direct précède l'autre: c'est l'ordre le plus courant, celui qu'un berbérophone, à première vue, considère comme "normal". En voici deux autres exemples, tirés de textes: (2) ur skirn mDn amksa i wuli (Roux 1942, 37) "ne-pas ils-ont-fait gens berger à petit-bétail" = "les gens n'ont pas pris de berger pour le petit bétail"; - (3) asi-yas a wDi taryalt-aN i tfQirt-ad! (Roux 1942, 66) "soulève à-elle,ô cher, panier ce-là à vieille ce-ci!" = "prends ce panier, mon cher, et porte-le pour aider cette vieille femme!".

L'ordre inverse n'est pourtant pas impossible. On le trouve dans la phrase suivante, presque immédiatement suivie d'une autre où reparaît l'ordre "normal": (4) [...] ifk-as-d sidi mhNd isQub i^urQas sMus ixnaf; [...] ifk Kuz i sidi hmad u-musa (Roux 1942, 70) "il-donne à-lui vers-ici Sidi Mohand Yaqoub à messager cinq (de) burnous; [...] il donne quatre à Sidi Ahmed ou Moussa" = "S.N.Y. donna au messager cinq burnous; [...] le messager en donna seulement quatre à

S.A.M." Il n'est pas facile de justifier le choix fait pour la première phrase, sinon par le désir de souligner le nombre sMus "cinq", qui fait ressortir la malhonnêteté du messager. Si la seconde phrase n'accorde pas le même traitement à Kuz "quatre", c'est probablement à cause de la longueur du complément indirect i sidi hmad u-musa. Le besoin d'équilibrer la phrase et de produire certains effets joue certainement un rôle dans les cas où la grammaire autorise deux constructions. Même volonté de mettre en relief le complément direct dans cet exemple tiré d'un conte: (5) ma iNan i ugrda gayaN? (Roux 1942, 60) "quoi-ce ayant-dit à rat cela?" = "qui a dit pareille chose au rat?", et dans cette phrase kabyle, si dépourvue qu'elle soit de tout caractère littéraire: (6) Lan wid yT aRan i T lqim tabquqt (Picard 1958, 94) "ils-existent ceux mettant à greffe arum" = "il y en a qui enduisent la greffe de racine d'arum (écrasée)". Revenons au chleuh, où ces deux vers, parallèles et assonants, montrent bien l'effet obtenu par l'inversion des compléments direct et indirect:

(7) a gat, a bn iεqub, i Sfint tix°rsin [···] a gat, a bn iεqub, i Rwa tisaliwin

(Galand-Pernet 1972, 182) "ô mettez, ô Ben Yaqoub, à vaisseau cercles, [...] ô mettez, ô Ben Yaqoub, à dépiquage fers" = "Renforcez le vaisseau, ô B.Y., de cercles, [...] Donnez à l'aire, ô B.Y., les mules bien ferrées". Il est à peine besoin de préciser que, lorsque le complément direct est, non plus un nom, mais une proposition, le complément indirect ne peut être séparé de son verbe et vient le premier: (8) iNa yan gisn i waYad: "mad ak yufn [...]?" (Roux 1942, 69) "il-a-dit un dans-eux à autre: quoi-ce à-toi valant-mieux [...]?" = "l'un d'eux dit à l'autre: Que préfères-tu [...]?"

A strictement parler, il y a bien variation d'actance dans les phrases qui viennent d'être présentées, puisque le même actant "objet" est placé tantôt avant, tantôt après le "bénéficiaire". Toutefois cette variation - qui ne saurait dérouter un francophone - ne présente pas un caractère obligatoire. Elle ressortit à ce que G. Lazard appelle la "visée communicative" ou à la stylistique et elle laisse au locuteur une certaine latitude.

2.3. Il en va tout autrement lorsque les actants, et éventuellement les circonstants, sont des pronoms personnels. La place et, s'il y en a plusieurs, l'ordre de ces pronoms sont en effet strictement réglementés. Rappelons que le "sujet", ou mieux l'actant X dans la formulation de G. Lazard, n'est pas concerné par cette pronominalisation, puisqu'il n'est autre que l'indice de personne, très proche par nature des pronoms personnels et obligatoirement présent dans la forme verbale; il peut se passer de son complément explicatif sans inconvénient pour la correction grammaticale de l'énoncé (§ 2.1). La pronominalisation intéresse donc, ici, le complément d'objet ou actant Y, le complément indirect ou "bénéficiaire" (préposition i), le complément prépositionnel (autres prépositions). Le berbère dispose d'une série de pronoms personnels pour l'objet direct et d'une série différente pour les compléments de préposition ou de nominal $^6.$ On a toutefois l'habitude de décrire à part le pronom personnel régime indirect ("datif"). Il provient de la combinaison du support de détermination a "ce" (allomorphe de i étudié au § 2.1) avec le pronom personnel complément de nominal et signifie donc, étymologiquement "ce (de) toi", "ce (de) lui", etc. (des accidents morphologiques se produisent à la lère personne du singulier). Au total, on a par exemple: tiwi-t "elle-emporta le" (pronom t), mais: gi s "dans lui/elle" $(\underline{gi}$ est, devant pronom personnel, un allomorphe de $\underline{\dot{g}}$ "dans"), \underline{a} \underline{s}

"ce (de) lui/elle", passé à la valeur de "à lui/elle"; le parallélisme des syntagmes <u>a</u> + pronom personnel et <u>i</u> + nom apparaît avec évidence et confirme l'analyse proposée plus haut pour <u>i</u> "à"; j'ajoute que de tels syntagmes, du type nominal complété + nominal complément (sans la préposition <u>n</u> "de") ne sont pas isolés, puisqu'on trouve aussi <u>u-tmazirt</u> "fils (du) pays", déjà cité, et <u>baba</u> s "père (de) lui/elle" = "son père".

Le pronom personnel régime indirect ("bénéficiaire"), le pronom personnel régime direct ("objet") et la particule d'orientation font partie du groupe verbal. Ils précèdent le verbe dans certains cas bien définis; a) dans les propositions relatives et dans les constructions qui ont pour origine historique une proposition relative; - b) lorsque le verbe est accompagné de certaines particules, notamment de la négation ur "ne...pas" (ou variantes). Ils suivent le verbe dans tous les autres cas. Le comportement de ces trois éléments m'a incité à les appeler "satellites" du verbe. Lorsque deux ou trois satellites sont employés simultanément, leur ordre relatif est toujours le même: régime indirect, régime direct, particule d'orientation, et c'est le bloc ainsi formé qui vient avant ou après le verbe selon les règles énoncées. Dans certains parlers, le syntagme constitué par une préposition régissant un pronom personnel est traité comme un satellite et occupe le quatrième rang. C'est le cas en chleuh et l'on peut donner, à partir de la phrase (1), quelques exemples de ces mécanismes: (1) tiwi-d twaYa sksu i^unbgi g dzlaft "elle-porta vers-ici négresse couscous à hôte dans plat" (voir § 2.1); - avec proposition relative: (9) sksu Li yas tiwi "couscous le (défini) à-lui elle-porta" (y dans yas n'est qu'un élément phonétique de "rupture d'hiatus") = "le couscous qu'elle lui emporta"; - (10) tawaYa Li t yiwin "négresse la (définie) le ayant-porté" = "la négresse qui l'emporta"; - avec particule de négation: (11) ur as tiwi sksu "ne-pas à-lui elle-porta couscous"; - (12) ur t tiwi "ne-pas le elle-porta"; - (13) ur as-t tiwi "ne-pas à-lui le elle-porta"; - (14) ur as-t-id tiwi "ne-pas à-lui le vers-ici elle-porta" (id, allomorphe de d après t) = "elle ne le lui a pas apporté"; - (15) ur as-t-id gis tiwi "ne-pas à-lui le vers-ici dans-lui elle-porta" = "elle ne le lui a pas apporté dans lui (= dans le plat)" = "elle ne s'en est pas servie pour le lui apporter"; - hors construction relative et sans particule déclenchant le mouvement des satellites: (16) tiwi-yas-t-id gis "elle-porta à-lui le vers-ici dans-lui" = "elle le lui a apporté dans lui (dans le plat)".

On voit que les pronoms personnels affixes ne suivent pas toujours le verbe et qu'avec eux l'"objet" ne précède jamais le "bénéficiaire". Sur ces deux points ils se distinguent donc des autres nominaux (noms, pronoms démonstratifs, etc.) et l'on est en présence d'une
variation d'actance qui semble dépendre de la catégorie grammaticale.
On remarquera que le pronom personnel régime indirect (série as) ne
reçoit pas le même traitement que le syntagme préposition + pronom
(gis par exemple): cela confirme que l'élément a et son allomorphe i
(employé devant nom), anciens supports de détermination, ne sont pas
des prépositions comme les autres, bien qu'ils soient entrés dans le
système prépositionnel. Le comportement particulier de la série as
est également mis en lumière par la comparaison interdialectale:
alors que les trois premiers satellites (complément indirect, complément direct, particule d'orientation) obéissent aux mêmes lois dans
la quasi-totalité des parlers⁷, l'accord est beaucoup moins général

quand il s'agit du groupe formé par une préposition et un pronom personnel. Le chleuh lui-même ne place pas avant le verbe un syntagme "lourd", comptant deux prépositions, comme s-dar s "vers chez lui", g-dar s "dans chez lui", etc., ce qui laisse soupçonner que la catégorie grammaticale n'est peut-être pas le seul facteur qui intervienne dans ces variations d'actance. On se demandera enfin si l'ordre des satellites ne pourrait pas fournir - pour le berbère - un critère objectif permettant d'opposer les actants, placés à gauche de la particule d'orientation, et les circonstants, placés à droite; on sait combien la distinction est délicate (Tesnière 1959, 127-129).

3. L'objet du verbe:

3.1. Un autre cas de variation d'actance a été décrit par P. Reesink (1978) dans une communication très suggestive qu'il a présentée au IIIe Congrès international de chamito-sémitique et que j'utilise largement ici. Cette variation intéresse la construction de l'objet du verbe (actant Y) et elle est liée au choix de la forme verbale. Le système du verbe berbère, plus ou moins compliqué selon les régions, est construit sur trois thèmes principaux: un accompli, un inaccompli et un aoriste, forme neutre quant à l'aspect et capable d'assumer des valeurs modales dans certaines conditions (Galand 1977). Or il arrive qu'un verbe dont l'aoriste et l'accompli demandent un complément d'objet direct substitue à ce dernier un complément prépositionnel lorsque la forme verbale est celle de l'inaccompli, la préposition employée étant, sous des formes diverses, celle qui signifie "dans".

Dans l'état actuel des relevés, le phénomène paraît limité à

la partie orientale et au centre nord du domaine berbère. P. Reesjnk l'a noté en Libye, où il est donné comme "normal" par F. Beguinot (1942, 84) pour le Djebel Nefousa (exemple 17) et où son existence m'est confirmée pour la ville de Zouara par L. Serra, que je remercie vivement (exemple 18). P. Reesink le signale également dans le Sud tunisien, à la fois d'après H. Stumme (1900) et à la suite d'une enquête personnelle effectuée à Douiret (exemple 19). La construction est également représentée dans l'est de l'Aurès (exemple 20), en Kabylie (exemple 21), enfin dans la région de Ténès, à l'ouest d'Alger (exemple 22). Voici un choix d'exemples: (17) Djebel Nefousa: elmakîna n atû ettégg di lebrûdet (Beguinot 1942, 145) "machine de vent fait dans fraîcheur" = "le ventilateur donne de la fraîcheur"; -(18) Zouara: işiyâden en Zwarah gennîn di irâggen gi tiddartensen ěnnág af eššât n-ílel (Serra, lettre du 18.3.1985) "pêcheurs de Zouara cousent dans filets dans maison-d'eux ou sur plage de mer" (on notera l'emploi de deux prépositions différentes pour "dans") = "les pêcheurs de Z. réparent leurs filets chez eux ou sur la plage"; -(19) Douiret: kull islan lxalat ttawinat g taslit (Reesink 1978, 342) "tout mariage femmes emportent dans fiancée" = "chaque fois qu'il y a un mariage, les femmes emportent la fiancée" (mais avec l'aoriste on dirait ad awingt taslit "elles emporteront" = "on peut les voir emporter la fiancée", taslit étant complément direct); - (20) Aurès, Aīn-Beida: iččat dg uma-k (Reesink, 1978, 342) "il-frappe dans frère (de) toi" = "il est en train de frapper ton frère"; - (21) Kabylie: ar as tzəllu dəg wakraran (Dallet cité par Reesink 1978, 341) "(particule) pour-lui elle-tuait dans moutons" = "elle se mit à tuer pour lui des moutons" (mais avec l'accompli on dirait tazla-yas akraran "elle tua pour lui des moutons"); - (22) Djebel Bissa, région de Ténès: itatt-ay i harwa-nu (Genevois et Reesink cités par

Reesink 1978, 342) "il-mange à-moi dans enfants de-moi" = "il me mange mes enfants". La plupart des parlers d'où proviennent ces phrases (et d'autres exemples réunis par P. Reesink) sont assez mal connus. Aussi est-il difficile de dire si la variation d'actance y est obligatoire ou seulement possible. On a vu que F. Beguinot la tient pour régulière dans le Djebel Nefousa. En kabyle, par contre, elle reste sporadique, ce qui lui donne peut-être une saveur littéraire. P. Reesink (p. 343) parle de "survivances", mais il peut s'agir aussi d'une construction avortée ou naissante. Elle n'apparaît, semble-t-il, ni à Siwa (Egypte), ni dans les parlers sahariens, ni au Maroc, mais une recherche systématique pourrait modifier ce tableau.

3.2. Quoi qu'il en soit, la même variation d'actance se rencontre en arabe dialectal, et c'est précisément ce parallélisme que P. Reesink a voulu mettre en évidence. Il cite l'arabe d'Alger, où le complément prépositionnel n'est employé, selon lui, que si l'inaccompli a la valeur d'un progressif: (23) <u>rā-ni nākul fi čina</u> (Reesink 1978, 343) "voici moi je-mange dans orange" = "je suis en trainde manger une orange" (mais avec la valeur d'habituel on a <u>kul 25-sbah nākul 26-čina</u> "tout matin je-mange l'orange" = "chaque matin je mange des oranges"; on notera cette fois l'emploi de l'article devant <u>čina</u>).

L'enquête pourrait être étendue. Dans l'arabe de Mauritanie,
"devant le complément d'un verbe à régime normalement direct, v
["dans"] exprime l'habitude, la répétition, la prolongation de l'action:

(24) <u>itabbas vih</u> 'il le suit (continuellement, pendant un long moment)'" (D. Cohen 1963, 216). - A Djidjelli (Algérie), "comme ailleurs au Maghreb existe l'emploi de <u>fi</u> pour exprimer la continuité

de l'action, sa répétition, ou encore l'intensité de l'action qui s'exerce sur plusieurs objets: le verbe est alors souvent au thème II [dérivé intensif ou causatif] et toujours à l'imparfait [= inaccompli] " (Ph. Marçais 1957, 511); l'auteur donne des références et des exemples comme celui-ci: (25) isélhu f-pb-bqår "ils-écorchent dans les bovins" = "ils écorchent les bovins (abattus)". - Pour le parler arabe des Juifs de Tunis, D. Cohen (1975, 248) formule à propos de f(i) "dans" les mêmes observations qu'à propos du v- mauritanien: (26) itábbsu fallamudåt (cf. l'exemple 24) "ils-suivent dans les modes" = "ils suivent les différentes modes".

Mais les commentaires les plus abondants portent sur l'arabe de Takroûna (Tunisie) et sont dus à W. Marçais (1959, 3076 et suiv.). Ils situent la construction en cause dans tout un ensemble d'emplois de la préposition fI (et var.) "dans", capable de désigner "la sphère d'action, au sens le plus étendu, non seulement de ce qui touche le développement d'un procès, mais de ce qui l'occasionne, le provoque et le conditionne [...] ". Parmi ces emplois figure notamment (p.3079) "l'introduction du second complément d'objet des verbes causatifs [...]; proprement: 'faire agir qq. dans la sphère constituée par qq.ch.': (27) ɔ̃lmoddɔ̃b iɛarroo -lœulâd f-ɔ̃lwahhum "le maître il-fait-réciter planchettes (d')eux" = "le maître d'école fait dans réciter aux enfants ce qu'ils ont écrit sur leurs planchettes". C'est à ce point de son "glossaire" que W. Marçais décrit (p. 3080) "]'introduction du complément d'objet quand, la durée de l'action étant envisagée, ce qu'il désigne est conçu comme la sphère où se poursuit le procès". Certains verbes admettent la préposition même au "parfait" [accompli]: zâd fi "pousser plus outre une action", zržb fi

"faire vite qq. ch.", ce qui prouve que la forme du verbe n'est pas seule en cause. Toutefois c'est généralement "l'imparfait" [inaccompli] qui donne lieu à cette construction: (28) bdâu iḥárudu-f-ittqiq uulmê "elles-commencèrent elles-brassaient dans la farine et l'eau" = "elles commencèrent à brasser la farine et l'eau". W. Marçais note également (p. 3081) qu'un verbe qui, en d'autres circonstances, régit "son complément d'objet au moyen d'une autre préposition, lui substitue fi quand il revêt l'aspect duratif":(29) qaɛdu-iuḥuzru-fṣha "ils-restèrent ils-regardaient dans-elle" = "ils restèrent à la regarder", alors qu'on dit unzur-lessmê (p. 1082) "regarde vers le ciel" = "regarde le ciel", avec la préposition l "vers". lci encore, on constate que la préposition fi, par sa valeur propre, joue en même temps que l'inaccompli un rôle décisif dans ces tournures.

3.3. Il me semble qu'à la notion de "sphère" du procès, évoquée par W. Marçais, on peut ajouter celle d'un certain partitif. Si la partie est souvent conçue comme extraite du tout (latin ex, arabe dialectal min "tiré de"), elle peut aussi être située dans le tout dont, justement, elle "fait partie" (latin intra, arabe fi); dans certains parlers du Sud marocain, la même préposition g signifie "dans" ou "tiré de", "venant de". Or l'inaccompli n'est pas sans rapport avec le partitif: on peut "avoir mangé" tout le pain, mais, si le procès est saisi dans son cours ou dans sa répétition, il ne porte, au moment de l'énonciation, que sur une partie du pain.

Il n'est donc pas impossible que l'arabe et le berbère aient développé séparément, en raison de cette relation entre inaccompli et partitif, la même construction prépositionnelle de l'inaccompli⁸.

Toutefois, si l'on considère que la tournure n'est attestée que dans la frange nord-est du domaine berbère, on sera enclin à expliquer sa présence, souvent discrète et hésitante, par une influence de l'arabe, déjà suggérée par P. Reesink. Cette opinion pourrait aussi trouver un appui dans une indication fournie par W. Marçais (p. 3081, avec diverses références), selon qui cet emploi de la préposition apparaît dans les Mille et une Nuits et chez les auteurs tunisiens du Moyen Age. Il convient assurément de se garder de toute conclusion prématurée, mais je doute que le tableau esquissé par P. Reesink puisse être gravement altéré par une enquête complémentaire, qui n'en reste pas moins souhaitable.

NOTES

- (1) Sur ce problème de terminologie, voir G. Lazard 1984, 270-271, § 1.2.
- (2) Les phrases nominales ne sont pas considérées dans cet exposé.
- (3) Dans les exemples de la section 2, la notation des éditeurs n'a pas été conservée. Voici les principales conventions adoptées: lettre avec point souscrit = consonne pharyngalisée (sauf h); lettre avec trait souscrit = consonne spirante; lettre majuscule (en toute position) = consonne tendue; lettre suivie de ° = consonne labialisée; x / g = fricatives vélaires sourde / sonore; h / c = fricatives pharyngales sourde / sonore. Dans la graphie du berbère, l'emploi du trait d'union résulte d'un compromis entre des exigences thécriques et des besoins pratiques, compromis qu'il ne m'est pas possible de justifier ici. Dans le mot-à-mot français, le trait d'union relie des éléments qui correspondent à un "mot" unique dans

le texte berbère. - Pour les exemples de la section 3, j'ai jugé plus prudent de respecter la graphie de mes sources.

- (4) Le terme "négresse" peut aujourd'hui choquer. Je le conserve pourtant, à cause des connotations du chleuh tawaYa.
- (5) Ce caractère hybride a été plus d'une fois dénoncé par D. Cohen dans ses conférences de l'Ecole pratique des hautes études, IVe Section.
- (6) L'emploi d'un même pronom après préposition et après nominal s'explique sans doute par l'origine nominale d'une partie au moins des prépositions.
- (7) La seule exception décrite avec précision est celle des parlers tunisiens: Collins 1981.
- (8) On pourrait naturellement penser à un trait chamito-sémitique, conservé par les deux langues, mais rien, à ma connaissance, n'appuie cette hypothèse pour l'instant. Par ailleurs, j'avoue ne pas comprendre comment une origine nominale hypothétique elle aussi de "l'intensif" [inaccompli] pourrait rendre compte de la construction prépositionnelle (Reesink 1978, 343).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEGUINOT, F. 1942. <u>Il berbero nefûsi di Fassâto</u>, Roma, Istituto per l'Oriente.
- COHEN, D. 1963. Le dialecte arabe hassaniya de Mauritanie (parler de la G7bla), avec la collaboration de M. el CHENNAFI, Paris,

 Klincksieck (coll. Etudes arabes et islamiques).
- COHEN, D. 1975. Le parler arabe des Juifs de Tunis, tome II, Etude linguistique, The Hague Paris, Mouton.
- COLLINS, R. 1981. "Un microcosme berbère: système verbal et satellites dans trois parlers tunisiens", <u>IBLA</u>, Tunis, Institut des
 Belles Lettres Arabes, 148: 287-303 et 149: 113-129.
- GALAND, L. 1964. "L'énoncé verbal en berbère: étude de fonctions", Cahiers Ferdinand de Saussure, Genève, 21: 33-53.
- GALAND, L. 1966. "Les pronoms personnels en berbère", B.S.L. 61/1: 286-298.
- GALAND, L. 1969. "Types d'expansion nominale en berbère", <u>Cahiers</u>

 <u>Ferdinand de Saussure</u>, Genève, 25 (= <u>Mélanges de linguistique</u>

 <u>offerts à Henri Frei</u>, tome I): 83-100.
- GALAND, L. 1974. "Défini, indéfini, non-défini: les supports de détermination en touareg", B.S.L. 69/1: 205-224.
- GALAND, L. 1977. "Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère", <u>B.S.L.</u> 72/1: 275-303.
- GALAND-PERNET, P. 1972. Recueil de poèmes chleuhs. I. Chants de trouveurs, Paris, Klincksieck (coll. Etudes linguistiques, 16).
- LAZARD, G. 1984. "Actance Variations and Categories of the Object",

- dans: F. PLANK, ed., Objects. Towards a Theory of Grammatical Relations, London New York, Acad. Press: 269-292.
- MARÇAIS, Ph. 1957. Le parler arabe de Djidjelli (Nord constantinois,

 Algérie), Paris, A. Maisonneuve (Publications de l'Institut

 d'Etudes orientales d'Alger, 16).
- MARÇAIS, W. et GUIGA A. 1958-1961. <u>Textes arabes de Takroûna. II.</u>

 Glossaire. Contribution à l'étude du vocabulaire arabe, tomes I

 à VIII, Paris, Imprimerie nationale, C.N.R.S. et Geuthner (Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales vivantes).
- PICARD, A. 1958. Textes berbères dans le parler des Irjen (Kabylie, Algérie): Introduction. Textes. Traduction, tome I, Alger, La Typo-Litho et J. Carbonel (Publications de l'Institut d'Etudes orientales d'Alger, 18).
- REESINK, P. 1978. "Similitudes syntaxiques en arabe et berbère maghrébins", dans: <u>Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics:</u>

 Papers of the Third Hamito-Semitic Congress [1978] ed. by J.

 BYNON, Amsterdam Philadelphia, Benjamins, 1984 (Current Issues in Linguistic Theory): 327-354.
- ROUX, A. 1942. Récits, contes et légendes berbères en tachelhit,
 Rabat (ronéo.).
- STUMME, H. 1900. Märchen der Berbern von Tamazratt in Säd-Tunesien, Leipzig, Hinrich.
- TESNIERE, L. 1959. Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klinck-sieck.